



# ÉCOLE LES MARISTES

## CIRCULAIRE DE RENTRÉE ÉCOLE

### 2011/2012

À lire attentivement et à conserver ou à consulter sur le site :  
[www.maristes-bdp.com/télécharger](http://www.maristes-bdp.com/télécharger)

Chers Parents, Chers Élèves,

Une année scolaire vient de se terminer et une nouvelle se profile déjà à l'horizon, pleine de promesses et de résolutions... Afin que cette année puisse se vivre dans les meilleures conditions possibles pour chacun, voici les principales informations et changements d'organisation qui structurent la vie et le travail à l'école.

## I – STRUCTURE PÉDAGOGIQUE : ENSEIGNANTS et PERSONNELS

Petite et Moyenne section Clémentine	<b>Brigitte BONNARDEL</b> (*) aidée de <b>Natacha MARGARON</b>	CM1 Abricot	<b>Sandrine BOUZON/ Céline CHARPIN</b>
Petite et Moyenne section Orange	<b>Aurélie BELLON</b> (+1/4 temps) aidée de <b>Nathalie FERRIÈRE</b>	CM1 Tilleul	<b>Laurence BÉGOT</b>
Moyenne et Grande section Citron	<b>Sabine DESPIERRES</b> aidée de <b>Cécile HAMONIAU</b>	CM2 Jaune	<b>Annie GIBERT</b>
GS/CP Rouge	<b>Carole WEIL</b> (+1/2 temps) aidée de <b>Isabelle VANDERPOTTE</b>	CM2 Carmin	<b>Évelyne FRAYSSE</b>
CP Indigo	<b>David DEDIEU</b>	CM2 Lavande	<b>Patricia FAVE</b>
CE1 Azur	<b>Céline BLACHE</b>	Enseignante spécialisée	<b>Isabelle ANDRÉ</b>
CE1 Turquoise	<b>Sandrine POUYET</b>	ABCD	<b>Nathalie TREMEL</b>
CE 2 Bleu	<b>Philippe ARGAUD</b> + (1/4 temps)	Informatique +self	<b>Fabienne DUVAL</b> (+ étude)
CE 2 Marine	<b>Monique CUSSAC</b>	Surveillance cour	<b>Malika LAARICHI</b>

(\*) Mme BONNARDEL se remet d'une hospitalisation et sera remplacée jusqu'à son complet rétablissement.

## II - RENTRÉE DES ÉLÈVES

Rentrée scolaire des élèves : **Lundi 5 septembre 2011 à 8h30**

Rentrée échelonnée pour les petites sections (cf au courrier joint)

Les listes de classe seront affichées sous le préau le matin de la rentrée.

Voici le calendrier des petites vacances. Merci de le respecter scrupuleusement.

Vacances	Sortie	Rentrée
De <b>Toussaint</b> :	vendredi 21 octobre 2011 au soir	<b>Mercredi 2 novembre 2011 au matin (1)</b>
de <b>Noël</b> :	vendredi 16 décembre 2011 au soir	mardi 3 janvier 2012 au matin
d' <b>Hiver</b> :	vendredi 10 février 2012 au soir	lundi 27 février 2012 au matin
de <b>Printemps</b> :	vendredi 6 avril 2012 au soir	lundi 23 avril 2012 au matin
d' <b>Été</b> :	jeudi 5 juillet 2012 au soir	

(\*) **ATTENTION** : cette journée remplace le vendredi du pont de l'ascension (18 mai 2012)

Le service de restauration fonctionnera dès le 1<sup>er</sup> jour de classe.

### III – HORAIRES DES COURS

Matin : **8h30-11h40** (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi)  
Après midi : **13h30-16h30**



Les heures d'aide personnalisée auront lieu les mardis et jeudis jusqu'à 17h30

### IV - LIVRES

- Chaque élève devra avoir en sa possession, dès la 1<sup>ère</sup> semaine, le matériel nécessaire demandé par les enseignants sur la liste de fournitures. (ci-jointe)
- Les livres sont prêtés par l'Établissement (sauf les livres de lecture en CP qui seront facturés aux familles). Ils devront être couverts dès la 1<sup>ère</sup> semaine et maintenus en bon état toute l'année. Si un livre est détérioré ou non rendu, un dédommagement sera demandé.
- Des consommables (type fichiers d'exercices) pourront être facturés aux familles.

### V - CAHIER DE LIAISON / CARNET DE VIE SCOLAIRE

Il fait le lien entre l'Établissement et la famille.

En Maternelle, ce cahier est gardé par la maîtresse. En cas d'information, il est remis le soir à la famille et retourné le lendemain à la maîtresse après signature.

En Élémentaire, il doit être consulté très régulièrement et signé par les parents. Il reste dans le cartable de l'enfant.

De plus, à partir du CE2, les enfants ont **un carnet de vie scolaire** où pourront être notés de façon précise :

- les rendez-vous auprès des enseignants
- les absences et retards
- l'inscription au self – à la garderie du matin – à l'étude du soir.
- les autorisations diverses.

Vous y trouverez des informations sur la structure des classes, le règlement intérieur et la charte informatique.

Ce carnet doit toujours être en possession de votre enfant et doit pouvoir être présenté à toute personne de l'établissement.

### VI – ABSENCES OU RETARDS



Pour le bon déroulement des cours, **les retards ne sont pas tolérés.**

En cas d'absence prévisible, une information préalable sera notifiée par écrit à la Directrice.

En cas d'absence non prévisible (*maladie*)... les parents doivent prévenir en téléphonant à l'accueil de l'Établissement (04 75 72 70 50). Ils confirmeront par écrit, sur papier libre ou sur le carnet de vie scolaire, à l'enseignant, au retour de l'élève.

### VII- SALLE DE SOINS

La législation interdit de donner des médicaments en milieu scolaire (sauf si un Projet d'Accueil Individualisé est rédigé entre les différents partenaires). La salle de soins n'est pas une infirmerie, elle ne peut accueillir les élèves fatigués que pour se reposer quelques instants en attendant l'arrivée de leurs parents.

### VIII- ASSURANCE SCOLAIRE

Les élèves sont assurés par l'Établissement pour les risques scolaires et extra-scolaires.

Il s'agit d'une garantie « individuelle accident » dont le tableau des garanties est à votre disposition. (Contrat Mutuelle St Christophe).

## IX - ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

Il sera assuré par le personnel O.G.E.C. L'inscription se fera pour les plus jeunes par coupon remis à la rentrée et par le carnet de vie scolaire pour les autres élèves.

Le matin de 7 h 30 à 8 h 00 : lundi, mardi, jeudi, vendredi : **1€ par matin** (gratuit pour ceux qui ont un frère ou une sœur au collège)

Le soir de 17 h 00 à 18 h 15 : lundi, mardi, jeudi, vendredi (goûter fourni par l'école) : **2.85 € par soir**

Après le goûter collectif : Les enfants de maternelle seront surveillés dans leur salle de motricité.

Les enfants du CP au CM2 pourront aller soit à l'A.B.C.D. pour un temps calme en bibliothèque, soit en salle de langues à l'étage pour une étude « aide aux devoirs ».

En aucun cas, l'école ne sera responsable si un enfant n'a pas terminé ou fait correctement ses devoirs à l'issue de ce temps. Le suivi des devoirs par les parents reste primordial.

## Cartes pré payées pour la garderie et l'étude :

Afin d'être au plus juste avec la présence des enfants en accueil périscolaire, la facturation de ces services se fait par des cartes cartonnées pré-payées, de 10 ou 20 unités, qui seront tamponnées à chaque présence de l'enfant.

Comme pour les cartes cantine, merci de vérifier que votre enfant a suffisamment de crédit sur celles-ci. Ces cartes restent sous la responsabilité des surveillantes.

## X – OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les horaires d'ouverture des portails avec 2 accès possibles : rue Antonin Vallon ou rue Charles Mossant



- le matin	ouverture dès 7h30	fermeture à 8h40
	ouverture à 11h25	fermeture à 12h00
- l'après-midi	ouverture à 13h20	fermeture à 13h40
- le soir	ouverture à 16h20	fermeture à 18h15



## XI – PARKING

Le parking situé à droite du portail de l'entrée principale est **strictement réservé au personnel.**

- Les véhicules des familles doivent impérativement emprunter la boucle entourant le grand parking central. **Aucun demi-tour ne doit être effectué en dehors de cette « boucle »**

- Le « **dépose minute** » permet une bonne circulation des véhicules et préserve la sécurité des élèves. Il doit être utilisé systématiquement sur toute sa longueur **pour déposer votre enfant** et **ne doit pas servir pour le stationnement.**

- Les piétons doivent impérativement utiliser les 2 portillons latéraux de l'entrée principale et circuler sur les trottoirs.

- Le parking ainsi que le garage à 2 roues sont des commodités mises à disposition des familles. L'Établissement ne peut-être tenu pour responsable des éventuels vols ou dégradations.

## XII – ANIMATION EN PASTORALE

Une animatrice en Pastorale, **Mme Agnès SOUFIS**, est présente 12 h par semaine à la disposition des familles du 1<sup>er</sup> degré et fait le relais entre les catéchistes, les enseignants et la Paroisse. L'éveil à la foi est proposé dès le CP.

## XIII – ADMINISTRATION

A compter du 5 septembre 2011, les bureaux seront ouverts :

Accueil :	7h 30 à 18h 15 (7h30 -12h le mercredi)
Secrétariat	7h 45 à 12h 30 et 13h 30 à 17h30 (fermeture à 16h30 le mercredi)
Comptabilité	7h 45 à 11h 30 et 13h30 à 17h00 (fermé le mercredi après-midi)

**L'Accueil, le Secrétariat et la Comptabilité seront fermés le VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2011  
LE MATIN en raison de réunions relatives à la prérentrée.**

#### XIV - CALENDRIER ET MANIFESTATIONS

Réunions de classes : Pour les maternelles : Vendredi 23 septembre 2011 à 18h  
Pour les classes élémentaires : Mardi 4 octobre 2011 à 18h

Photos de classes : semaine du 19 au 23 septembre 2011



Manifestations organisées dans l'Etablissement (sous réserve de modifications éventuelles de dates)

*A.P.E.L* : Assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves : Mardi 27 septembre 2011 à 20h

Bénédiction des cartables : mardi 13 septembre 2011 à Notre Dame de Lourdes à Romans 17h30

Bourse aux jouets :	samedi 5 et dimanche 6 novembre 2011	(A.P.E.L)
Bourse aux skis :	samedi 3 et dimanche 4 décembre 2011	(Azur et Cimes)
Marché de Noël :	vendredi 16 décembre 2011	(A.P.E.L)
Loto de l'Etablissement :	dimanche 11 décembre 2011	(Amicale Mariste)
Vide grenier :	dimanche 29 avril 2012	(A.P.E.L)
Rallye surprise :	courant mai 2012	(Amicale Mariste)
1 <sup>ère</sup> communion :	dimanche 10 juin 2012	
Fête de l'établissement :	samedi 30 juin 2012	(A.P.E.L)

#### XV – RESTAURATION

- Les enfants de maternelle sont servis à table.
- Les élèves de CP au CM1 déjeunent au « Self Qui Fait Grandir »
- Les CM2 prennent leur repas au self du Collège.

Tous ont une carte magnétique, confiée aux bons soins d'un adulte. Merci de vérifier régulièrement que le compte self de votre enfant soit suffisamment crédité. La carte de self détériorée sera facturée 5 €

**Les élèves qui mangent à la cantine ne sont en aucun cas autorisés à sortir de l'établissement entre 11h40 et 13h30.**

Pour approvisionner les comptes des cartes magnétiques, les bureaux sont ouverts dès 8h à partir du 25 août 2011. **Exceptionnellement les bureaux seront fermés le vendredi 2 septembre le matin. Réouverture à 14h30.**

A compter du 05 septembre 2011, l'approvisionnement des cartes de self, par les parents, se fera **UNIQUEMENT** le matin de 7h30 à 9h30 et l'après midi de 16h à 17h30. (16h30 le mercredi) Pour les élèves sur le temps des récréations.



**BONNES VACANCES ET RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE**

**Mme Nathalie FAURE**  
Directrice de l'École